TEMPERATURE

Du 12 juillet 1900.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal. Havre Barométriques et Baromètre.

	Fahrenheit	Centigrade
6 du matin....	80	27
Midi.....	80	27
3 P. M.....	78	25
6 P. M.....	78	25

Exposition Universelle de Paris.

Durant l'Exposition Universelle de 1900, tous nos compatriotes qui désireront lire notre journal, pourront s'adresser à nos correspondants à Paris, Messieurs Mayence, Favre & Cie, Directeurs du "Comptoir International de Publicité," 18, Rue de la Grange-Batelière, qui tiendront à leur disposition les numéros de notre collection qui leur seront demandés. Inutile d'ajouter que nous aurons le soin d'envoyer à nos correspondants les exemplaires de notre journal par chaque courrier, de manière que le lecteur puisse trouver chez nos amis les numéros le plus récents.

Ainsi, chaque lecteur de notre journal, quoique se trouvant éloigné de notre ville, pourra continuer à s'informer des faits et événements qui s'y seront produits.

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes

Edition Quotidienne,

Edition Hebdomadaire,

Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE:

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, port compris :

Un an | $6.....6 mois | $3.....3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris :

$15.15..Un an | $7.55...6 mois | $3.80..3 m

EDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi matin

Pour les Etats-Unis, port compris :

$3.00..Un an | $1.50..6 mois | $1.00..4 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger $5..Un an | $2.05..6 mois | $1.25..4 mois

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.

LA RUE CANAL.

Plus que jamais, depuis trois ou quatre ans et, spécialement, depuis l'inauguration de la nouvelle administration urbaine, nous voyons nos autorités se préoccuper des améliorations publiques, et comme la voirie tient la place la plus importante dans les améliorations, c'est de ce côté tout naturellement que se dirigent toutes les préoccupations de nos administrateurs, et il faut convenir qu'ils ont grandement raison, car il y a beaucoup, nous pourrions même dire à peu près tout à faire. Chaque quartier a sa plainte à porter, chaque rue sa réclamation à faire, et il faut prêter à tous une oreille attentive et apporter dans tous ses actes, comme dans tous ses avis, la plus parfaite impartialité.

Ce n'est certes pas cela qui nous inquiète le moins du monde; nous connaissons les chefs de notre administration et nous les savons aussi incapables d'un passe-droit au détriment de celui-ci que d'une préférence injuste en faveur de celui-là.

Il est pourtant bien difficile de servir tout le monde à la fois. Il y a des limites à tout, même à la bienveillance, et jusque dans les améliorations qui ont un caractère d'urgence avoué par tous, il y a des degrés.

Que l'on se donne la peine de parcourir nos rues des deux districts anglais et français, et l'on n'aura pas grand'peine à désigner quelles sont celles de nos voies publiques qui doivent obtenir, nous ne dirons pas la préférence—il ne doit pas y en avoir nulle part—mais la préséance, naturelle, forcée, reposant non sur un intérêt de parti politique ou de coterie sociale, mais sur le bien-être de tous ou tout au moins de l'immense majorité des natifs ou des résidents de la communauté.

Or, il y a ici, à la Nouvelle-Orléans même, une avenue si l'on veut, ou mieux encore un boulevard, qui est devenu le centre du monde des affaires et du monde des plaisirs. C'est là que convergent toutes les rues de la partie haute et de la partie basse de la ville; c'est là que viennent aboutir toutes les voies ferrées; c'est là que nos grands magasins de détail déploient leur plus grand luxe d'étalage, s'appuyant, par derrière, sur les maisons de gros qui leur servent d'entrepôts, toujours prêts à les approvisionner abondamment.

La rue Canal est peut-être au monde la seule voie publique qui jouisse de pareils privilèges. Comment donc une rue si importante n'a-t-elle pas été l'objet des soins les plus minutieux? Comment n'est-elle pas, d'un bout à l'autre, doûée d'un pavage irréprochable, d'un pavage modèle? C'est ce que l'on a de la peine à s'expliquer. Maintes fois nous avons rencontré, ici, des étrangers aux yeux de qui la Nouvelle Orléans c'était la rue Canal; hors de là pour eux, la ville n'existait pas. Ils avaient tort, sans doute, mais ils subissaient un préjugé qui est partagé par la plupart des étrangers et que l'on aura de la peine à détruire, si l'on y réussit jamais.

On ne peut donc que féliciter les autorités des efforts qu'elles font pour faire de la rue du Canal une avenue modèle, supérieure, si l'on voulait bien, aux Champs-Elysées de Paris, et nous espérons avoir bientôt à constater le commencement des travaux de pavage en asphalte de toute la rue Canal.

Il peut en coûter quelques milliers de dollars aux propriétaires et à l'administration. Mais quels bénéfices immenses ils en retireront tous, sans aucune exception!

LES

Sociétés Secrètes.

Leur organisation en Chine.

Un article du *Matin:*

Nul mieux que M. Guimet ne pouvait nous renseigner sur les sociétés secrètes de la Chine. L'éminent fondateur du Musée des religions a pénétré à fond la civilisation du Céleste-Empire, puisque la religion c'est l'âme du peuple. Il a bien voulu nous fournir, sur ce sujet de brûlante actualité, les renseignements qui suivent:

—La Chine, nous a-t-il dit, est le pays ou fleurissent les associations. Elles y poussent sur toute la surface du sol; elles s'y enchevêtrent; elles y forment comme une forêt vierge, où le gouvernement lui-même ne saurait hasarder un regard indiscret; car elles sont nées sans son consentement, et s'y développent à l'aise. En France, on élabore des lois pour la liberté d'association; en Chine, il n'y a pas de lois du tout sur cette matière. C'est la liberté suivant le mode anarchique.

Quoique pour la plupart secrètes, ces associations sont pourtant fort connues. Si vous lisez les travaux du P. Leboucq, missionnaire, ou de M. Maurice Coutant, vous connaîtrez assurément mieux les Sociétés chinoises que ne fait l'empereur de la Chine.

Il en est de fort innocentes.

Par exemple, les Sociétés religieuses ou semi-religieuses telles que la *Montagne de la paix*, ou Taï-Chan-Hoeï, l'*Assemblée des Aromates*, la confrérie de *Rautan plan*, etc. Il y a encore les Sociétés philanthropiques: la confrérie des *Ossements abandonnés*, qui donne aux cadavres privés d'honneurs funèbres, ce qui est pour tout bon Chinois plus précieux que la vie même, la sépulture; la société de la *Fleur du Magnolier*, qui est une sorte de Mont-de-piété.

D'autres se rapprocheraient de nos mutualités, comme la *Garde des moissons*, des *céréales*, des *procès*, des *plaideurs*, des *veilles nocturnes* (celle-ci en vue de se protéger mutuellement contre les voleurs,) des *médecins*, des *marchands*, du *peuple qui mendie en se promenant*. Il en est enfin qui sont analogues à nos associations de prévoyance: la Société des *sapèques*, d'*assorances dotales*. Enfin, citons l'association des *promotions mandarinales*, qui s'appellerait peut-être en Europe *Société de la courte échelle*. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, même le vent!

Les plus florissants et les plus nombreux de ces syndicats sont ceux qui ont pour objet le vol sous toutes ses formes. La nomenclature en est tout à fait édifiante: Voici les confréries des *Voleurs à cheval*, des *Sabres tranchants*, des *Escamoteurs en détail*, des *Barbes rouges*, des *Sauterelles*, des *Anes marchands de sel*, etc.

Le "Nenuphar blanc."

Mais, par dessus toutes les autres, s'élèvent deux grandes Sociétés, dont les Boxers ne sont qu'une branche, et dont le but est à la fois le brigandage et la politique: le *Nénuphar blanc* et la Société du *Vrai et de l'Idéal*.

Le *Nénuphar blanc* ou la *Doctrine incommunicable*, en chinois Peï-Lien, remonterait au second siècle avant l'ère chrétienne. Elle fut, dit-on, fondée par un lettré de Chan-Si, nommé Ly, à la suite de la terrible conspiration des *Bonnets jaunes*, dirigée contre l'empereur Lun-Ti.

Elle se composa d'abord de trois armées, dont chacune avait un emblême spécial: nénuphar blanc, nénuphar bleu, nénuphar rouge, et les adeptes s'enrôlaient sous l'une de ces trois couleurs, suivant la férocité de leurs desseins.

Il s'agissait alors de venger l'exécution de 1,200 lettrés mis à mort par l'empereur. C'était donc un complot d'intellectuels, comme nous dirions à présent. Mais, depuis, la Société s'est détournée de son but, et elle ne se recrute plus guère, aujourd'hui, que dans les basses classes, celles qui méprisent les lettrés.

Les affiliés sont liés par des serments redoutables: ils jurent croyance et obéissance absolue aux ordres des chefs, sous peine de mort, de pourriture et d'exécration éternelle, en cas de parjure. Par dérogation aux coutumes de la Chine, où les femmes sont généralement traitées en esclaves, celles-ci jouent un très grand rôle dans le *Nénuphar blanc*, mais elles doivent cacher leur affiliation à leurs parents et à leur mari. Quand un ménage entre dans la Société, c'est la femme qui est le chef du mari. Les jeunes filles sont d'autant plus volontiers acceptées qu'elles sont plus jolies et plus.... attractives.

Le *Nénuphar blanc* est hiérarchisé comme un gouvernement. La Société a son administration et son armée; elle est toujours prête à prendre le pouvoir. En bas, il y a les "experts de rites", puis les "docteurs ès lois", sortes de sous-préfets; puis, toujours en montant, les "présidents de justice", sortes de préfets, et au sommet, les "rois", ou gouverneurs de province. Ceux-ci sont à la tête d'une maison royale; ils sont dépositaires de trésors, pour subvenir aux frais de la révolte éventuelle.

Les "rois" sont élus par plébiscite des adeptes, tandis que les autres dignités s'achètent. Ils sont entretenus par des présents obligatoires qui se font pendant la nuit. A l'anniversaire de leur avènement, c'est un curieux spectacle de voir le long cortège des sujets, porteurs de lourdes besaces, qui s'avancent vers le palais du "roi" dès que le veilleur de nuit a frappé sur le tam-tam l'heure de la troisième veille.

Pour favoriser le recrutement, les gros bonnets du *Nénuphar blanc* ont recours à toutes sortes de jongleries. Ils ont institué des cultes pour l'or, l'argent, les pierres précieuses, les boîtes qui enferment les objets de valeur, les serrures et les clefs qui ferment ces boîtes. Enfin, ils révèlent aux adeptes la destinée de leurs parents morts. Pour cela, un prêtre s'agenouille sur son lit, ferme les yeux, aspire bruyamment l'air par trois fois, afin de purifier son corps; puis, il fait des signes compliqués sur sa poitrine et sa face. Alors, il est ravi, en extase; il converse avec la *Mère sans origine*; quand il revient, il annonce au postulant que son parent appartient à telle ou telle catégorie de bienheureux.

Le "Vrai et l'Idéal"

Cette Société est toute moderne: elle remonte à une soixantaine d'années. Elle fut fondée par un illuminé, nommé Tchang. Son objet apparent est la pureté, la vertu et le mépris des autres Sociétés. En réalité, c'est une association militaire, dont les adeptes sont toujours en armes. Ils se distinguent par une large ceinture blanche, ce qui les fait appeler les "Ceinturons blancs".

Comme dans les sectes orphiques ou pythagoriciennes de l'ancienne Grèce, les affiliés sont assujettis à une rigoureuse tempérance. Il leur est interdit de fumer [cruelle privation pour un Chinois], de boire du vin; ce ne sont pas des végétariens, mais quatre viandes seulement leur sont permises: le bœuf, le veau, le canard et le poulet.

Leur "grand mystère" se célèbre le 21e jour de la 7e lune. Alors les sociétaires se rendent sur les montagnes sacrées, avant le lever de l'aurore. Ils portent, chacun, une fiole vide, où ils recueillent les gouttes de la rosée céleste. Ensuite, ils versent la précieuse liqueur dans des chaudières où les prêtres la mélangent avec des feuilles de jujubier et de thé vert. On laisse sécher, et la confiture qui en resulte est dite: *Compôte spirituelle*. Cette compote est partagée entre les adeptes par fragments dont le centième d'once est payé 1,000 sapèques. C'est un talisman universel.

Du *Nénuphar blanc* et du *Vrai et de l'Idéal* dérivent les Boxers pour le *Droit et l'Harmonie* moitié ascètes, moitié brigands, acharnés conspirateurs.

Tels sont les renseignements que nous devons à l'obligeante érudition de M. Guimet. Jusqu'ici, nous n'en connaissons nulle part de plus complets.

SOCIÉTÉ

—DES—

AGRICULTEURS

DE FRANCE.

Discours de M. de Vogué.

M. le marquis de Vogüé, à l'ouverture de la session de la Société des agriculteurs de France, a prononcé le discours suivant:

"Cette année a été une année d'abondance comme l'année qui la précédait, elle a été marquée par de riches récoltes en céréales, en vins, dans tous les produits de la terre. Comme elle aussi, elle a vu l'avilissement de ces produits. Les récoltes qui s'annoncent sont loin de promettre les mêmes rendements. Néanmoins les prix restent toujours très bas et cette baisse est d'autant plus sensible qu'elle coïncide avec un renchérissement de toutes choses. Curieux phénomène, messieurs, et que l'analyse des faits économiques ne ne suffit pas à expliquer complètement.

"A mesure que les circonstances actuelles impriment à la vente de tous les produits de l'industrie un mouvement de hausse générale, tous les produits de la terre se maintiennent dans des valeurs très basses.

"Beaucoup de bons esprits ont pensé que sans négliger les avantages espérés de la réforme, il convenait de chercher dans d'autres voies le remède de la situation dont on se plaint. Ils ont recommandé, à l'exemple de ce qui se fait dans d'autres pays, l'étude des moyens d'organiser la vente en commun des céréales, ils se sont demandé s'il ne serait pas possible de constituer des sociétés coopératives, pouvant choisir le moment de la vente, utilisant à cet effet les lois récemment votées sur les warrants et le crédit agricole.

"Un congrès spécial a été convoqué pour l'étude de ces délicates questions. En attendant ses conclusions, nous nous efforcerons de diminuer nos prix de revient par tous les moyens en notre pouvoir, même en substituant à la culture du blé, là où elles sont possibles, des cultures plus rémunératrices, en perfectionnant nos méthodes....

"Le Conseil de la Société, fidèle à la ligne qu'il s'est tracée, avait résolu de s'associer par de bien larges subventions, à deux importantes manifestations agricoles de province: à Montpellier, le centenaire de la Société d'agriculture de l'Hérault;—à Dunkerque, le concours de race bovine flamande organisé par la Société d'agriculture de la région.

"Sur ces deux points, votre président s'est fait un devoir de porter lui-même à ces deux sociétés les encouragements et les félicitations du Conseil. Il a été largement récompensé par la constatation des merveilleux résultats obtenus par le travail et la volonté.

"Le conseil a continué à porter aux pouvoirs publics l'expression des vœux de l'agriculture. C'est ainsi que nous avons protesté contre l'arrangement commercial conclu avec les Etats-Unis d'Amérique et contribué au mouvement d'opinion qui en a jusqu'ici fait suspendre la ratification. C'est ainsi que nous avons concouru à la grande enquête parlementaire sur l'enseignement secondaire, défendu devant la Commission la précieuse liberté de l'enseignement et insisté pour que les réformes projetées tissent compte des véritables intérêts de l'agriculture.

"Au nombre des questions qui attendent encore une solution désirée se place l'utilisation industrielle de l'alcool; l'opinion est aujourd'hui convaincue que l'alcool dénaturé est propre à une foule d'usages économiques, la solution qui lui apparaît comme la meilleure est celle que nous avons toujours recommandée et qui a si bien réussi à un pays voisin à savoir: un régime fiscal à la fois libéral et sévère; encourageant la consommation par la simplification des formalités et l'abaissement des droits, décourageant la fraude par la vigueur de la répression et le chiffre élevé des pénalités.

"Vous insisterez encore pour son adoption, et si vous parvenez à la faire prévaloir, vous aurez rendu, à l'agriculture nationale, un service des plus signalés.

"Dans le même ordre d'idées vous insisterez pour la répression des fraudes dans le commerce des vins.

"Mais les maladies qui frappent nos végétaux et nos animaux ne sont pas les seules qui menacent l'agriculture: les maladies intellectuelles ne sont pas moins dangereuses et elles sont souvent plus tenaces: celle qui s'attaque à notre régime fiscal est parmi les plus aiguës; elle reparaît par accès périodiques; l'accès qui sévit en ce moment est des plus graves; il atteint les dépositaires du pouvoir, ceux mêmes qui s'étaient le plus signalés jusqu'ici par la défense des institutions qu'ils attaquent aujourd'hui. Quant à nous, nous avons toujours défendu nos institutions financières et nous continuerons à les défendre.

"Au lieu de chercher à améliorer avec prudence et réflexion les quelques défectuosités que notre système d'impôts peut renfermer, on propose de le détruire: à l'heure peut-être où le pays à le plus besoin de ménager ses ressources et de concentrer ses forces, on propose un saut dans l'inconnu, plein de surprises et de dangers: on propose sous le nom d'impôt sur le revenu une combinaison incohérente et vexatoire, reposant sur le dangereux principe de la progressivité, créant entre les contribuables des inégalités criantes, rétablissant, dans notre pays cent après 1789, le régime du bon plaisir entre les mains d'administrations anonymes et irresponsables. Ce régime serait particulièrement fatal à l'agriculture: la terre s'étale loyalement au soleil; elle ne peut ni se dissimuler ni émigrer au delà des frontières comme la propriété mobilière; elle resterait exposée sans défense aux entreprises arbitraires d'une fiscalité impitoyable.

"Aussi l'agriculture tout entière proteste-t-elle contre ces projets. Pour notre part, nous les avons toujours combattus, sous quelque forme qu'ils se soient présentés: nous continuerons à les combattre sous la forme qu'ils ont revêtue aujourd'hui et qui est certainement la plus menaçante de toutes pour les intérêts de l'agriculture.

"Les systèmes qui nous menacent font partie de l'ensemble de doctrines qui partout visent la propriété et l'attaquent dans ses bases essentielles; elles considèrent l'impôt non comme la contribution due par chacun, selon ses facultés, à l'acquittement des charges communes mais comme une arme de guerre sociale, comme un instrument de brutal nivellement.

"Ces doctrines ne connaissent pas de frontière: nos hôtes d'aujourd'hui les rencontrent dans leur propre pays: nous pouvons sans scrupule dévoiler devant eux des plaies qu'ils connaissent comme nous, chercher avec eux les remèdes dont, comme nous, ils ont plus ou mois besoin. Sur ce terrain de défense et de progrès, l'entente est facile et ne peut froisser aucune susceptibilité nationale; la science agricole, elle aussi, ne connait pas de frontières; mais en les franchissant elle ne porte avec elle que des bienfaits.

"Si l'idée de Patrie est menacée, c'est par les doctrines que nous combattons en commun; elle a les mêmes ennemis que l'agriculture: elle n'a pas de meilleur soutien que l'agriculteur."

AMUSEMENTS.

WEST END.

Bien que le temps fut plus qu'indécis, hier, et qu'il y eut brume à peu près toute la journée, il y avait encore beaucoup de monde le soir au West End. Dame! on y a une si bonne brise, et l'on y fait de si excellente musique! Le programme était d'ailleurs très attrayant et fait pour attirer la foule des amateurs.

PARC ATHLÉTIQUE.

Aux Pirates de Penzance ont succédé hier les Cloches de Cornevill au Parc Athlétique.

Les rôles y sont remplis par d'excellents artistes, parmi lesquels nous citerons en première ligne Miss Croix, dans le rôle de Serpolette, M. Langlois, dans celui du marquis et enfin M. West, dans celui de Gaspard.

Quant à l'orchestre de M. Paolett il fait toujours courrir le public même les jours de pluie.

Ménagez votre systeme ainsi que votre bourse. Un gallon d'eau d'Abita donne un appétit d'ours.

Feuilleton

—:DE:—

L'Abeille de la N. O.

3) Commencé le 11 juillet, 1900.

LA

Charmeuse d'Enfants

GRAND ROMAN INÉDIT

Par Jules Mary.

PREMIÈRE PARTIE

Une Haine d'un Siècle

I

A L'ARRIVÉE DE LA PARISIENNE.

(Suite.)

Horace le regarda avec inquiétude, et il allait se lever pour se rapprocher de l'enfant et lui demander la cause de son émotion, lorsque le grincement de la grille qui s'ouvrait attira son attention.

Il se pencha, resta un moment comme frappé de stupeur et retint une exclamation qui fit lever les yeux à Mme de Villefort.

Deux jeunes gens entraient au château, descendus de cheval devant la grille; tous deux grands, robustes, le visage dur et comme taillé à coups de serpe, ils étaient d'une ressemblance étonnante.

—Pierre et Gaston Girodias! murmura la duchesse. Que viennent faire ici, chez moi, le fils de cet homme!....

C'étaient, en effet, les fils de la victime qui se présentaient à Villefort, graves, sombres, vêtus de noir, les yeux vers le château, comme s'ils avaient voulu en deviner les mystères ou comme s'ils voulaient en défier le bonheur.

Le duc Horace, instinctivement, se rapprocha de sa mère pour la protéger. Ils étaient tous les quatre très émus dans l'attente d'un événement qui peut être allait influer sur leur vie. La violence des fils Girodias était connue. C'étaient deux hommes élevés en sauvages, dont la vie s'était passée dans les forêts de Pouzanges et de Thifanges à chasser le cerf et le sanglier. Jamais on ne les voyait l'un sans l'autre. Ils s'adoraient, se complétaient. On n'avait rien à leur reprocher, si ce n'est leur mutisme. Les pauvres gens du pays les aimaient car ils faisaient l'aumône. Mais ils étaient charitables à leur manière, brutalement. Ils avaient été très éprouvés par la mort de Girodias et pendant un mois ils s'étaient enfermés aux Grandes-Roches, refusant de sortir, dans un deuil farouche. Ils n'avaient point pris part à l'enquête. Seulement, la veille ils avaient assisté à la séance du Conseil de guerre. Ils voulaient du moins voir condamner l'homme qui avait tué leur père. Et quand ils avaient entendu l'acquittement ils avaient eu, l'un vers l'autre, un regard de folie. Ils s'étaient levés, sous l'empire de la même exaltation, et les bras vers les juges qui pourtant avaient jugé selon leur conscience, ils avaient crié d'une voix retentissante:

—Malheur à lui! malheur à lui!

Des amis les entraînèrent hors de la salle. Mais déjà ils avaient repris leur sang-froid. Ils étaient redevenus muets. Et le soir de ce jour, le même train qui ramena le duc Horace à Villefort ramena les deux frères aux Grandes-Roches.

Que venaient ils faire au château?

Ils traversèrent lentement la cour, et sur le perron un domestique les reçut. Comme les fenêtres du petit salon étaient ouvertes, on entendit très bien qu'ils demandaient à parler au duc. Celui-ci sonna, donna l'ordre qu'on les introduisit. La duchesse demanda:

—Veux-tu que nous nous retirions?

—Non, restez tous, tous, et qu'on fasse descendre le marquis.

Quelques secondes se passèrent. Le marquis était levé, mais en général ne sortait pas de sa chambre avant midi. Les gens le transportèrent dans son fauteuil au salon. Il n'eut pas le temps de demander des explications, car au même instant Pierre et Gaston Girodias entraient. Il tressaillit à leur vue et regarda le duc Horace. Celui-ci était un peu pâle, mais d'un calme absolu. Roland, au contraire, tremblait, agité de frissons douloureux, ses dents claquaient.

Les deux frères promenaient sur ceux qui étaient là un regard ferme et assuré, sans provocation. Mais leur dure physionomie ne disait rien de bon. Ils avaient tous deux au front, sur les sourcils, un même pli profond qui trahissait une âme implacable, et en même temps, dans toute leur personne, je ne sais quelle tranquillité presque insolente qui venait du sentiment de leur force: rudes, encore tout près de la terre, leurs passions devaient être effrénées, sans nuances; leurs défauts, leurs qualités devaient être tout d'une pièce: ils devaient aimer comme ils devaient haïr, jusqu'à la mort.

Le duc indiqua des fauteuils; ils restèrent debout.

Alors, Horace:

—C'est à moi que vous désirez parler?

—C'est à vous....

—Je vous écoute. Et quel que soit ce que vous avez à me dire, vous pouvez vous exprimer sans crainte: tout le monde ici peut l'entendre.

Ils haussèrent les épaules.

—Que nous importe! dit Pierre, l'aîné. Voici ce qui nous amène. Hier, devant le Conseil de guerre qui vous jugeait, une injustice criante a été commise en votre personne. Les juges ont prononcé votre acquittement, alors que tous, tous, nous attendions que vous fussiez condamné....

Il s'arrêta, croyant que le duc allait répliquer. Horace resta silencieux.

Pierre reprit:

—Alors, vous avez assassiné notre père et vous voici libre!... Votre acquittement a été prononcé. Les hommes ne peuvent plus rien contre vous. La loi est précise: "Toute personne acquittée légalement ne pourra plus être reprise ni accusée à raison du même fait." Aucune preuve nouvelle, si grave qu'elle soit, dont le hasard amènerait aujourd'hui la découverte, ne ferait reviser le jugement qui vous sauve. Votre aveu, échappé à votre remords ou à l'orgueil imprudent de votre triomphe, serait même impuissant à vous perdre. Nul, maintenant, n'a plus le droit de vous demander compte du sang que vous avez versé.

Horace l'interrompit, et avec douceur:

—Je ne puis vous laisser dire que je suis coupable, et mon acquittement d'hier importe peu à ma conscience. J'ai protesté devant mes juges lorsqu'ils m'accusaient. Je proteste également devant vous pour la dernière fois. Je comprends l'émotion où vous êtes en voyant que le meurtre de l'homme que vous aimiez reste entouré de mystère et que le meurtrier risque de ne pas être châtié de son crime. En m'acquittant, après ces longs et mortels mois de prévention, les juges ont reconnu que je suis étranger à ce crime. Que ne faites-vous comme les juges?

—Jamais!

D'un ton plus ferme, sans sécheresse toutefois, et même avec de la pitié pour ces deux fils dont il voyait l'inévitable haine, Horace reprit:

—Je ne sais encore quel est le but de votre démarche auprès de moi; veuillez, je vous prie, me l'expliquer.

—Votre sécurité est si grande, si absolue, monsieur de Vill fort, par le fait de cet acquitt ment, que même s'il vous pla sait de renoncer au bénéfice d jugement qui vous a rendu liberté, que même si vous co sentiez à vous laisser juger c nouveau, le ministère public d vrait réclamer pour vous et er pêcher que vous ne soyez jug deux fois pour le même fait.

—Eh bien n'est-ce pas la lo

—Oui, c'est la loi. Elle vo protège. Mais mon frère et m nous sommes venus vous di que votre acquittement est u insulte suprême à la justic Nous venons vous marquer front du sang de notre pèr Nous venons vous dire que mort du vieillard crie venges ce et troublera notre somm tant que nous ne l'aurons p vengée!

Les deux frères s'étreignire les mains.

Et avec un calme étran saisissant, ils prononcèrent mots:

—Puisque les juges vous épargné, puisque désormais pouvez vivre sans crain vous riant publiquement de deuil et de nos larmes, nou fils de l'homme que vous assassiné, *nous vous condamn à mort!*

La duchesse s'élança Pierre:

—Pourquoi ne point croir l'innocence de mon fils? P quoi vouloir réveiller les so